

Commune de SAINT PIERRE D'EXIDEUIL



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2017-DRCLAJ/BUPPE-057 en date du 5 avril 2017 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique préalable à la demande d'approbation de projet d'ouvrage d'une 3<sup>ème</sup> unité de transformation de 40 MW dans le poste électrique 90/20 Kw avec extension du poste source de Civray à Saint Pierre d'Exideuil dans le cadre de nouvelles demandes de raccordement de production en énergie renouvelable.

Le dossier d'enquête comportant notamment une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale déposé, avec le registre, en mairie de Saint Pierre d'Exideuil, sera mis à la disposition du public pendant **32 jours consécutifs du mardi 2 mai 2017 au vendredi 2 juin 2017 inclus** et consultable aux horaires habituels d'ouverture de la mairie de Saint Pierre d'Exideuil :

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, **M. Roland DODIN** retraité de la gendarmerie, en mairie de Saint Pierre d'Exideuil.

Le commissaire-enquêteur siègera à la mairie de Saint Pierre d'Exideuil :

- le mardi 2 mai 2017 de 9h à 12h
- le jeudi 11 mai 2017 de 14h à 17h
- le vendredi 2 juin 2017 de 9h à 12h

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions par lettre adressée pendant toute la durée de l'enquête au commissaire-enquêteur à la mairie de **Saint Pierre d'Exideuil siège de l'enquête** route de Chaunay 86400 Saint Pierre d'Exideuil.

Le dossier et les informations relatives à l'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – enquête publique ») ainsi qu'à la préfecture de la Vienne (place Aristide Briand 86021 POITIERS de 8 h 45 à 17 h) sur un poste informatique.

A compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera du délai d'un mois pour faire connaître ses conclusions motivées qui seront déposées en mairie de Saint Pierre d'Exideuil et à la préfecture de la Vienne (direction des relations avec les collectivités locales et des affaires juridiques – bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales) où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Ils seront publiés et mis à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubrique « politiques publiques-environnement, risques naturels et technologiques-enquête publique»). Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées à madame la préfète (direction des relations avec les collectivités locales et des affaires juridiques – Bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales).

La décision nécessaire à la création d'un nouveau banc de transformation 90 000/20 000 volts avec extension du poste source de Civray à Saint Pierre d'Exideuil dans le cadre de nouvelles demandes de raccordement de production en énergie renouvelable sera prise par la préfète de la Vienne.

Les responsables du projet sont Madame Danièle Loisel et Monsieur Patrick Bateau – Société SRD – 78 avenue Jacques Cœur – 86068 Poitiers cedex 9.